

Je vois que mon temps de parole tire à sa fin. Pour terminer, je tiens à souligner que les méthodes d'emprunt et de dépense du gouvernement constituent un très grave problème. Tous les Canadiens commencent à s'en rendre compte et se sentent visés personnellement. Je me reporte encore une fois au même sondage Gallup. Les Canadiens considèrent maintenant cette question comme importante et se croient personnellement touchés. Ils comprennent que si l'on ne fait rien pour réduire le déficit, le gouvernement devra très bientôt augmenter les impôts et qu'à ce moment-là, tous les Canadiens en feront les frais.

Je veux signaler en terminant que la question est d'importance. Le gouvernement devra examiner ses dépenses et encourager le secteur privé car c'est ainsi seulement que nous pourrions toucher des recettes au Canada et atténuer les pressions qui s'exercent sur le déficit.

**M. Cosgrove:** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député de Peace River (M. Cooper). Il a parlé de l'appui, de l'encouragement et de l'aide à fournir au secteur privé afin de maximiser les profits. Compte tenu des conseils que les évêques catholiques ont donnés aux Canadiens dans le document intitulé: «Jalons d'éthique et réflexions sur la crise économique actuelle» où ils réclament la mise en œuvre de politiques économiques permettant de répondre aux besoins des pauvres plutôt qu'à ceux des riches et affirment que les droits des ouvriers sont plus importants que l'accumulation des profits, le député est-il convaincu que son programme visant à aider le secteur privé à accroître ses profits procureront des avantages financiers dont les pauvres eux aussi pourront jouir? Ne trouve-t-il pas quelque utilité au pouvoir d'emprunt à l'étude aujourd'hui, mesure qui aidera le gouvernement à appliquer ses politiques pour venir en aide aux chômeurs, notamment aux autochtones?

• (1125)

**M. Cooper:** Monsieur le Président, la déclaration des évêques m'a vivement intéressé et je l'ai lue attentivement. Je trouve fort intéressante la question que le ministre a soulevée. Elle donne matière à réflexion. Plus j'approfondis ce rapport, plus je me rend compte qu'une des choses que soulignent les évêques est que les Canadiens doivent être en mesure de susciter des occasions favorables pour s'entraider. Je veux parler de l'exemple que les évêques ont cité, soit l'encouragement à accorder aux coopératives et aux placements concertés au sein des collectivités. Nous constatons cela dans le domaine de l'habitation et de l'emploi.

Dans ma région, la collectivité agricole a mis sur pied un magasin d'alimentation. Un groupe d'agriculteurs s'est formé et ainsi un nombre appréciable d'emplois ont été créés. Cette entreprise fournit un bon produit à un prix raisonnable. Elle fonctionne efficacement.

Le ministre a parlé des «profits que réalisent ces compagnies.» Je ne crois pas que ce soit forcément important. Le gouvernement s'intéressera plutôt au bien-être de la société, ce qui procurera aux employés une certaine sécurité d'importance primordiale. Les évêques l'ont très bien compris. Si le ministre poursuit la lecture de cette déclaration, il y trouvera le passage en question.

**M. Cosgrove:** Monsieur le Président, le député approuve-t-il donc le crédit accru que le gouvernement affecte au logement

coopératif dont le coût global atteint maintenant les 500 millions de dollars par an? Je formulerai ma question autrement. Je déduis que le député approuve cette initiative du gouvernement en faveur du logement coopératif et convient que tous les Canadiens devront désormais partager ces frais.

**M. Cooper:** Monsieur le Président, le ministre tente effectivement de me retourner mon argument. J'ai parlé des dépenses superflues du gouvernement, de la nécessité de les réduire et de contrôler de très près son gaspillage. Certains programmes sont légitimes, valables et importants. Personne ne le conteste. Cela ne réfute pas mon principal argument à savoir qu'il faudrait réduire les dépenses superflues dans les budgets du gouvernement. Je veux donner quelques exemples. Nous voudrions examiner de près la situation de Canadair. Nous aimerions que le Parlement en soit saisi. En outre, examinons l'affaire Coalgate. Prenons par exemple l'architecte choisi pour faire un travail aux États-Unis. Ce sont des dépenses superflues du gouvernement. Il est inutile de comparer un programme légitime de l'État avec un programme superflu et de prétendre que quand on accepte l'un il faut accepter l'autre. Il n'en est rien et le ministre devrait le reconnaître.

**M. Cosgrove:** Je vous dirai respectueusement, monsieur le Président, que le député ne peut jouer sur les deux tableaux. S'il dit croire la déclaration des évêques quant à ce que le gouvernement peut faire, il ne peut nier ce que disent les évêques, à savoir:

A notre avis, il importe de faire plus d'efforts et d'adopter des mesures plus efficaces pour améliorer le degré d'autosuffisance de l'économie canadienne. . . .

C'est ce que fait le gouvernement dans le cas de Canadair. L'aide qu'il fournit au secteur technologique de cette société est l'un des appuis les plus importants que le gouvernement accorde à l'industrie privée pour qu'elle soit à la fine pointe du progrès. Comment le député peut-il se plaindre de ce que le gouvernement fasse exactement ce que les évêques lui ont demandé de faire?

**M. Cooper:** Monsieur le Président, je viens d'entendre dire que la société Canadair était loin d'être avant-gardiste et que les innovations chez elle étaient assez insignifiantes. Si le ministre veut parler de la déclaration des évêques, il devrait lire le discours que j'ai fait à cet égard. Je crois que cette déclaration était très importante. J'y ai beaucoup réfléchi et j'ai prononcé un discours officiel à la Chambre, déclarant que je la trouvais très importante.

Je ne conteste pas certaines des solutions que proposent les évêques. Je ne dis pas pour autant que cela excuse le gouvernement d'aller de l'avant sans s'inquiéter du gaspillage que favorisent ses budgets. Le ministre doit admettre qu'il se fait un certain gaspillage.

Il existe des programmes qui sont valables. Le programme de l'assurance-chômage en est un très important à l'heure actuelle. Tous et chacun d'entre nous connaissons au moins un Canadien qui touche de l'assurance-chômage et qui bénéficie par conséquent de ce programme. C'est un programme valable, un programme qui coûte de l'argent. Je ne dis pas qu'il est mauvais pour autant, mais ce que j'essaie de faire comprendre au ministre et aux députés d'en face, c'est que nous devons faire attention au gaspillage. Il se fait du gaspillage. Le ministre n'aurait pas à chercher bien loin, j'en suis sûr, et cela même dans son ministère pour découvrir des exemples de gaspillage. Nous voulons mettre fin au gaspillage parce que c'est ainsi que nous arriverons finalement à réduire le déficit.